

## «CHORUS-FOIRUS» cacophonique

CHORUS, le système financier de l'État devant regrouper à terme la gestion budgétaire des ministères et des établissements sous tutelle, va de fausses notes en couacs deux ans après son introduction.

Instrument de la mise en musique des mesures de mutualisation de la RGPP, il symbolise aussi l'externalisation des missions de l'État: pas moins de 12 prestataires privés tentent de jouer les musiciens d'une partition sans pilotage de la part de l'État incapable d'orchestrer.

L'interministérialité des services au niveau départemental, la rupture entre le niveau départemental et chaque ministère ainsi que la hiérarchie du préfet de région sur les préfets de département, mesures RGPP imposées depuis janvier 2010, renforcent la cacophonie.

Le système, rebaptisé «FOIRUS» dans les services de l'État, n'arrive pas à se déployer et ne devrait pas être opérationnel avant longtemps malgré les engagements du gouvernement pour 2011, sans aucune garantie de fiabilité à terme de la part de Bercy.

À ce stade, la mise en œuvre de cette décision dogmatique de la RGPP conduit

à des surcoûts importants sur le budget de l'État que les ministères doivent compenser sur leurs budgets de fonctionnement et d'investissement (déjà réduits de 10% sur 2011-2013) ou sur les mesures catégorielles destinées aux agents.

Ce développement informatique est régulièrement pointé du doigt par le Parlement. C'est notamment le cas en juin 2011 dans le rapport de la mission d'information sur la loi organique relative aux lois de finances (Milolf). Principal point noir développé par la mission: son coût. S'appuyant sur les données transmises au Parlement à l'occasion des projets de loi de finances, la mission montre formellement une augmentation forte –plus de 30 %– du coût budgétaire de CHORUS entre 2007 et 2010, soit 551 millions d'Euros en 2007, contre 711 millions trois ans plus tard. Sur dix ans, le projet devrait dépasser le milliard d'euros, selon les prévisions de la Cour des comptes, dont la Milolf reprend et partage une grande part des inquiétudes sur la dérive des coûts.

Pour les personnels, CHORUS entraîne de plus des retards dans le remboursement des frais engagés (déplacements, nuitées, missions, etc). En

## Fusion impôt-trésor: Ce n'est plus le front-office mais une ligne de front

Comme les autres, le ministère des finances est directement touché par de nombreuses mesures de la RGPP. La plus mise en avant par le chef de l'État fut la fusion de la Direction générale des impôts (DGI) et de la Direc-

interne aux services, déjà désorganisés par les réformes à répétition, l'installation de «CHORUS-FOIRUS» affecte un peu plus les difficultés de fonctionnement.

Pour les entreprises et les prestataires de services, les retards de paiement de l'État représentent déjà plus de 5 Mds d'Euros et les délais dépassent parfois les 10 mois! Et cela alors que la loi impose aux entreprises de régler leurs fournisseurs dans les 45 jours...

À titre d'illustration, dans un communiqué de mai 2011 intitulé «Quand l'argent de la lutte contre la pauvreté part dans les caisses des banques», la Fnars (Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale) s'indigne des retards de versement de l'État. Selon la Fédération, «à la fin du mois de mai, une trentaine d'associations de solidarité auront versé 150 000 euros d'agios à leur banque». Et sachant qu'il existe plusieurs milliers d'associations, d'établissements d'accueil et d'hébergement en France, la facture totale risque de porter sur des sommes considérables. La raison est simple: l'État a plusieurs mois de retard dans ses versements à ces associations, qui gèrent notam-

ment les Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS). Plus globalement, certaines structures n'ont ainsi perçu aucun versement de l'État depuis 2010 et envisagent désormais des licenciements!

Avec la fin des aides publiques, des mesures du plan de relance, des opérations et des travaux d'investissements de l'État, ces impayés sont autant d'Euros en moins dans l'économie notamment pour des entreprises déjà en difficulté dans des départements ruraux où la puissance publique est pourtant devenue le client majoritaire, voire le dernier. Certains salariés sont déjà menacés et pourraient faire les frais de ces retards de paiement de l'État!

CHORUS symbolise et met en œuvre la RGPP: décision idéologique, externalisation, absence de pilotage, rationalisation, dématérialisation. Annoncé pour supprimer 4 000 postes de fonctionnaires, «FOIRUS» nécessite aujourd'hui des moyens publics, humains et financiers, renforcés qui raisonnent comme autant de missions publiques qui ne seront pas mises en œuvre.

Cette musique cacophonique n'est que le bruit de fond de l'orchestre RGPP aux 561 instruments de désordre de la République.

tion générale de la comptabilité publique (DGCP). Celle-ci a débouché sur la création de la Direction générale des finances publiques (DGFIP) en 2008.

À chaque Conseil de modernisation des politiques publiques depuis 2007 de nouvelles mesures apparaissent: rationalisation des fonctions supports, unification des réseaux DGI-DGCP, réingénierie des processus...

La création de la DGFIP est une «réforme-restructuration-fusion» dont la finalité principale fut de permettre la suppression massive d'emplois.

La RGPP déstructure complément l'administration fiscale avec la suppression de 6500 emplois publics depuis 2008. Depuis maintenant plus de dix ans, ce sont près de 24 000 emplois qui ont été supprimés dans les directions rattachées à Bercy, soit 15% des effectifs!

Ces suppressions d'effectifs viennent s'ajouter aux restructurations et à la multiplication de structures: Services des Impôts des Particuliers, Services des Impôts des Entreprises, Guichets Fiscaux Uniques...

Les principes républicains de séparation des pouvoirs suivants sont remis en cause:

- la séparation des fonctions de l'ordonnateur et du comptable, mis à mal par certains outils informatiques tel CHORUS (voir encart spécifique);
- la séparation de l'assiette et du recouvrement;
- la responsabilité personnelle et pécuniaire des comptables publics.

Ces séparations sont pourtant indispensables pour éviter des détournements des deniers publics. Dans le même temps, faute de moyens, des missions sont laissées en déshérence comme la comptabilité et le conseil aux collectivités publiques.

La réorganisation des finances a été faite dans une telle précipitation que pendant plusieurs mois, certains services n'ont pas eu de téléphone suite à un changement d'opérateur pour «économiser».

Depuis 2008, les agents publics ont dû se retrouver à recevoir des usagers totalement excédés, à juste titre. Les services publics des finances sont souvent une cible pour ceux qui souhaitent exprimer un ressentiment envers l'État ou les institutions publiques. Les personnels sont donc souvent exposés à diverses formes d'agressions: verbales, physiques, menaces, hold-up, attentats. En outre, les dysfonctionnements des services, les tensions exacerbées par le manque de personnel et une organisation du travail souvent stressante débouchent sur des relations de travail de plus en plus conflictuelles pouvant aller jusqu'à des situations de harcèlement moral.

Le personnel des finances a donc l'impression de se retrouver dans une ligne de front face à l'afflux des demandes générées par les turpitudes de la RGPP et avec moins de moyens pour pouvoir y répondre.

La mission cadastrale, la mission de publicité foncière, la mission domaniale, le paiement des dépenses publiques, le recouvrement des créances

publiques, la tenue des comptabilités publiques, la collecte et la tenue des fonds réglementés et les missions économiques, etc: toutes ces missions sont menacées de réduction, de suppression ou d'externalisation faute de moyens et d'effectifs suffisants pour pouvoir les mener correctement.

D'autres éléments viennent compléter ce tableau noir de la DGFIP comme:

- l'usage totalement dévoyé d'indicateurs (pas moins de 250!);
- la mise sous pression permanente des personnels;
- la spécialisation de la fonction accueil sans les effectifs suffisants pour assurer le suivi des dossiers;
- les demandes de chefs de services pour repousser les départs à la retraite qui ne sont pas remplacés, les agressions verbales;
- l'organisation en plateau, le travail en mode industriel, le dimensionnement exagéré des unités de travail, la généralisation de la réception en banque d'accueil, générateurs de bruits, de tension et donc de stress

Cette situation a des conséquences dramatiques avec 76 suicides en 3 ans: 24 en 2008, 25 en 2009, 27 en 2010. Et malheureusement 2011 s'inscrit dans cette tendance.